



LETTRE DU CEERE

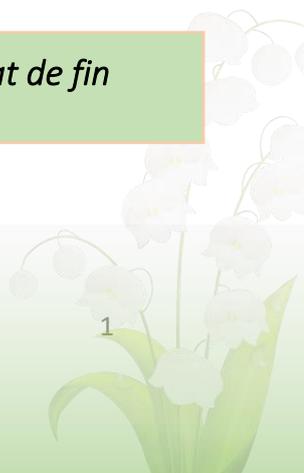
LETTRE DU MOIS DE MAI 2022
NEWSLETTER MAY 2022

Numéro 162

● SOMMAIRE ●

- 1.Éditorial – Français... *and English*
- 2.Publications récentes
- 3.Éthique et Covid
- 4.La gazette de l'éthique animale
- 5.En ligne – Online
- 6.Agenda du mois de Mai
- 7.Appel à communications
- 8.L'AAMES
- 9.Soutenir l'éthique
- 10.Divers

*Ouverture des candidatures pour le Master d'Éthique sur le site E-candidat de fin
Mars à début Juin 2022.*



Maintenir les liens sociaux des résidents d'EHPAD* via le numérique ?

Les productions scientifiques internationales parues en période de restrictions de visites liées à la Covid-19 en maison de retraite sont quasi-unanimes : les technologies numériques permettraient de maintenir les liens sociaux des résidents, à la condition qu'ils ne souffrent pas de troubles cognitifs trop avancés. Un « solutionnisme technologique » marque de même les discours institutionnels, tel celui d'une élue locale selon laquelle « *les résidents ont vite compris l'utilité [des tablettes numériques]. Cela a aussi déchargé le personnel* ».

Nos observations et entretiens menés dans les EHPAD du Grand Est en 2021 avec l'équipe interdisciplinaire INNOVEHPAD nous amènent à nuancer ces assertions. Plusieurs types d'intermédiation des liens *via* les tablettes numériques en contexte pandémique sont identifiables : ces outils ont parfois fonctionné comme des « hygiaphones » permettant aux protagonistes de se voir et de s'entendre, sans risquer de s'infecter. Dans d'autres situations, ils ont agi comme des « écrans de fumée », les résidents ne parvenant pas à dépasser leur sentiment d'« étrangeté au monde numérique », préférant l'échange téléphonique avec leurs proches. Très souvent, les tablettes ont servi de « hublots sans tain », permettant aux proches de s'assurer que leur parent se porte bien sans qu'un échange effectif ait lieu.

Les professionnelles ont réalisé une double médiation, à la fois technique et relationnelle, usant de « tact », s'effaçant au profit d'une intimité intra-familiale lorsque c'était possible, reformulant les propos des protagonistes si nécessaire et veillant à réduire l'étrangeté de la situation par des explications. Cette médiation relationnelle a parfois impliqué que ces professionnelles « prêtent leur corps », comme pour les « visio d'adieu », les proches leur demandant de tenir la main du mourant. Le lien peut passer par des gestes en apparence anodins, lorsque la fille d'une résidente souffrant de troubles cognitifs avancés demande à l'animatrice de « donner un carreau de chocolat à maman », et que cette dernière pointe l'écran du doigt et prononce le prénom de sa fille.

Ainsi, ces outils n'ont pas constitué une « solution miracle » assurant la réciprocité dans l'échange. Pour autant, leur usage n'a pas été une « mission impossible », même pour les personnes souffrant de troubles cognitifs, grâce à la créativité et à l'éthique déployées en situation par les soignantes et les proches pour préserver les liens par des paroles, des gestes, visibles *via* l'écran ou relayés par les soignantes. Face à la « révolution numérique en santé » en cours et à la mobilité de certains proches, ces outils pourraient permettre aux résidents d'EHPAD¹ de maintenir des liens à distance, à condition de satisfaire les besoins de médiation technique et relationnelle.

*Pascal Hintermeyer, professeur émérite à l'Unistra,
Christophe Humbert, chercheur à PSInstitut/*

* EHPAD est l'acronyme pour : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

1

EDITORIAL IN ENGLISH

Maintaining the Social Ties of EHPAD* Residents through Digital Technology?

The international scientific literature published during the period of restrictions on visits due to Covid-19 in homes for the elderly is quasi unanimous: digital technologies could make it possible to maintain the social ties of residents, provided that they do not suffer from overly advanced cognitive disorders. A "technological solutionism" is also evident in institutional discourses on the subject, such as that of a local elected official who said that "the residents quickly understood the usefulness [of digital tablets]. They also relieved the staff".

Our observations and interviews conducted in the EHPADs of the Grand Est in 2021 with the interdisciplinary INNOVEHPAD team show that these assertions need to be qualified. Several types of relationship facilitation and mediation by digital means (tablets) in the context of a pandemic can be identified: these tools sometimes functioned as "hygiaphones" allowing the protagonists to see and hear each other, without risking infection. In other situations, they acted as "smoke screens", given that residents were unable to overcome their feeling of "strangeness to the digital world", preferring to talk to their relatives by phone. Very often, the tablets acted as "one-way windows", allowing relatives to ensure sure that their relative was doing well without an actual exchange taking place.

Using "tact", professionals sometimes assumed a double mediation function; both technical and relational, stepping aside in favour of intra-family intimacy when possible, rephrasing what the protagonists were saying when necessary, and taking care to reduce the strangeness of the situation by providing explanations. This relational mediation sometimes involved such professionals 'lending their bodies', as in the case of "farewell video interactions/calls", with some relatives asking them to hold the hand of the dying person. Relationships/ties can be established through seemingly insignificant gestures, such as when the daughter of a resident suffering from advanced cognitive disorders asks the care worker to "give a chocolate tile to her mother", and the latter points to the screen and says her daughter's name.

Therefore, these tools were neither a "miraculous solution" ensuring reciprocity in the exchange nor were their use an "impossible mission", even for people suffering from cognitive disorders. Thanks to the creativity and ethics deployed in the situation by the carers and relatives, they were handy in the preservation of relationships through words and gestures, albeit only visible through the screen or relayed by the carers. In the face of the ongoing "digital revolution in health" and the mobility of certain relatives, these tools could enable EHPAD¹ residents to maintain long-distance relationships, provided that the basic requirements for such technical and relational mediation are met.

*Pascal Hintermeyer, Professor Emeritus at Unistra,
Christophe Humbert, researcher at PSInstitut/UnistraTraduction Mic
Erohubie*

* EHPAD is the acronym for: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (residence for dependent elderly people)

2

PUBLICATIONS RÉCENTES

Claudia Durastanti, *L'étrangère*, Paris, Buchet-Chastel, 2021
(Traduit de l'italien par Lise Chapuis)

Entre témoignage et roman, Claudia Durastanti raconte l'histoire de sa famille marquée, comme tant de familles originaires du sud de l'Italie, par une histoire migratoire : des grands-parents émigrés vers les Etats-Unis dans les années 1950 et 1960, sa mère partie à Brooklyn dans les années 1980, puis migration « de retour » de la protagoniste dans la Basilicate rurale à l'âge de six ans et enfin départ vers Rome pour des études en anthropologie et à Londres où l'auteure commence son travail de traductrice et écrivaine.

Mais l'expérience d'être étrangère, aux autres et finalement à soi-même, se double d'un autre sentiment d'altérité : celui d'être l'enfant de deux personnes sourdes. Etrangeté des parents donc, dont Claudia Durastanti décrit des modes de communiquer et aimer tumultueux, parfois violents, empreints par la volonté de défier le handicap, la commisération et l'exclusion. Etrangeté de la petite fille, « l'enfant de la muette » (« alors que ma mère parlait » rappelle-t-elle) dans une société des années 1990 et 2000 qui vite considère sa famille, pauvre et apparemment déstructurée, « dysfonctionnelle ». Etrangeté de la vie elle-même tant elle conduit chacune et chacun à changer de peau, de corps, d'identité au fil des années : les pages sur la rencontre amoureuse, sur la maladie, sur l'entrée dans l'adolescence ou encore sur le vieillissement montrent comment, avec le temps et les événements, tous perdent des capacités ou « des pouvoirs », au point que l'impossibilité de voir, entendre, se souvenir ou marcher n'est pas une exception, mais « une destination ».

Le fil rouge de ce récit autour de la différence et ses multiples déclinaisons est constitué par une réflexion sur le langage. L'écrivaine explore ainsi la langue hybride des migrants où se stratifient toutes leurs appartenances, les ressorts du dialecte dans les interactions entre enfants ; elle décrit le refus de la langue des signes de la part des parents et la créativité dont ils font preuve ; elle s'arrête sur la solidité des liens entre la protagoniste et son frère aîné, unis par une commune volonté d'apprendre et de maîtriser les subtilités de l'italien afin de se soustraire à l'humiliation des actes de communication manqués. Ce plaidoyer du langage, comme ce qui sauve du déracinement, mais aussi comme une pluralité de voix autorisant chacun à être comme il est (qu'est-ce que le handicap dans une famille où chacun parle une langue différente ? se demande l'auteure), se déploie dans une narration très charnelle. L'écrivaine décrit les effets corporels du silence total (par exemple entendre son sang ou sa salive), l'état d'alerte induit par la surdité absolue, mais aussi la manière dont les affects peuvent donner une forme physique, concrète, aux personnes et aux relations, ou les détruire. Un idiome très personnel et élégant pour parler du corps vient ainsi se joindre à cette polyphonie de langues et d'expériences.

Nicoletta Diasio, Professeure de Sociologie, Faculté des Sciences Sociales, UMR CNRS
7069, Laboratoire interdisciplinaire d'études culturelles (LinCS)

Christine Pedotti, *L'inconsolée*, Paris, Albin Michel, 2022, 153 pages, 15,90 €

Essayiste, éditrice et journaliste, directrice de la revue *Témoignage chrétien*, l'auteure est bien connue dans le paysage français. Avec cet ouvrage, elle revient dans un récit au ton très personnel, sur la mort brutale de son mari, Claude, un matin d'avril 2019. Tandis qu'elle parcourt ses mails sur l'oreiller redressé, il s'était levé « pour faire un tour au jardin ». Mais quelques minutes plus tard, elle le découvre allongé sur le carrelage, inanimé... Après quarante ans de mariage, « Claude est mort ».

L'histoire racontée à la première personne dans le livre est « celle de la réconciliation qu'il a fallu que j'opère entre la fidélité à l'amour et le désir de vivre » (14). Elle propose à la fois des éléments très factuels : fonctionner comme un automate, être au téléphone les premiers jours, assurer une sorte de fonctionnement comme un robot, dans « une sorte d'étrange dissociation » et puis que faire avec les alliances, ou avec les deux chiennes puisque Claude les gardait jusque-là... ; et des éléments émotionnels, psychologiques, un pas dans le passé, un autre dans l'impossible présent, l'incompréhension de la mort qui « n'est pas soluble dans la raison », et la marée noire du deuil qui envahit tout, l'importance des proches qui la soutiennent, les conseils d'un ami psychanalyste... Christine Pedotti raconte aussi les obsèques, le besoin de rites, religieux ou autres, car « ni les paroles ni les raisonnements n'allaient suffire à m'accompagner sur ma route » (113) : la « fête des 30 jours », les « arbres plantés, la « boîte noire » avec les affaires précieuses de Claude empilées progressivement et enterrées au jardin et permettant de jeter les autres affaires moins intimes, etc. Familière des Écritures, l'auteure va également puiser dans la Bible, l'Exode, le combat de Jacob, Marie Madeleine au tombeau de Jésus, la Genèse... les récits qui mettent des mots sur son expérience intime.

L'épilogue amène alors à faire un dernier pas pour « conduire à une nouvelle étape de mémoire ». Il est écrit en faisant écho aux premiers versets de la Genèse, sans mentionner le livre, signifiant la re-création à laquelle l'auteure est arrivée en faisant « barrage au chaos que la mort projette dans nos vies ». Ou plutôt la création car c'est bien de cela qu'il s'agit avec une grande pièce du grenier réaménagée et dédiée à la conversation « joyeusement spirituelle »...

Si la mort brutale est tragique, la beauté de l'écriture de ce livre, l'expérience qu'il raconte avec ses hauts et ses bas, la discussion à laquelle se prête l'auteure quant aux conseils qu'on lui propose, tout cela emporte le lecteur qui trouve ici une belle matière à réfléchir sur la mort, les ressources de la foi chrétienne et de l'amitié, les étapes du deuil.

Marie-Jo Thiel, directrice du CEERE.

Aurélié JEAN, *Les Algorithmes font ils la loi ?*, Paris, Éditions de l'Observatoire, « Essais », octobre 2021, 224 pages, 20,00 €.

Aurélié JEAN est une scientifique numérique. Fondatrice et dirigeante de la société In Silico Veritas à New York. Elle est spécialisée dans les algorithmes et la modélisation numérique.

Cet ouvrage est un essai de vulgarisation sur les relations entre algorithmique et législation. Il est une porte d'entrée dans une connaissance générale des algorithmes et approfondit la question : quel rapports les algorithmes entretiennent-ils avec notre liberté ?

« Le personnage central [...], c'est le biais algorithmique » (p. 197 198) ; ce n'est donc ni l'auteur ni l'algorithme. C'est pourquoi l'auteure explique notamment que la notion de « biais algorithmique » provient de nos propres biais et de nos observations, lesquels peuvent induire la machine en erreur — c'est le tiers de l'ouvrage qui nous intéresse davantage. C'est pourquoi il faut garder un sens critique à l'égard de nos biais et observations. Le biais algorithmique résulte rarement d'une volonté du concepteur de l'algorithme de tromper son public. Il est d'autant plus important d'en avoir conscience que l'utilisation d'un algorithme biaisé — que l'on suppose objectif — peut fortement influencer l'opinion. Cette problématique pose la question du manque de rétrocontrôle des concepteurs d'algorithmes sur leur création.

Aujourd'hui, les algorithmes font des suggestions de décision. Il y a donc un risque déterministe. Mais chacun reste libre de refuser la suggestion qui lui est faite, si sa conscience est éclairée. Au point de vue moral, le défi avec les algorithmes — qui sont un langage universel —, c'est que l'éthique qu'on leur applique doit être universelle.

Par ailleurs, l'auteure défend sa méthode qui consiste à plonger dans le virtuel pour comprendre le réel. Les algorithmes font interface entre l'un et l'autre ; comprendre leurs fonctionnements, c'est pouvoir utiliser le virtuel comme clé de compréhension de notre monde. En faisant des algorithmes pour simuler la réalité, on peut mieux la comprendre.

Ce livre, bien écrit, trouve un juste équilibre entre exigence et accessibilité. Il permettra à un large public de se cultiver sur ce que sont les biais algorithmiques — il est ainsi un bon complément à un précédent livre, *De l'autre côté de la machine : Voyage au pays des algorithmes*. De plus, il permet d'envisager tous les angles des questions relatives au droit des algorithmes d'une part et à l'éthique du droit des algorithmes d'autre part. En plus des lois existantes — l'Union Européenne vient d'en promulguer une de grande qualité, le Digital Markets Act —, l'auteure se prononce en faveur de chartes, qui « engagent les personnes physiques et morales vers une vision commune » (p. 197) afin qu'une réponse éthique offre la souplesse que la loi peinera à mettre en place.

Ouvrage : https://www.editions-observatoire.com/content/Les_algorithmes_font-ils_la_loi

Arnaud Markert, Enseignant de culture religieuse, Collège épiscopal Saint-Étienne, Strasbourg

Éthique, système de santé et souffrance des soignants

Y aurait-il lieu de s'inquiéter de la place de l'éthique dans le système actuel de santé alors même que la certification des établissements affiche parmi ses thèmes¹ les droits des patients avec :

- le nouveau positionnement des exigences relatives aux démarches éthiques,
- la sensibilisation à la notion de bientraitance et la prévention de la maltraitance,
- le renforcement des exigences relatives au respect des droits des patients en fin de vie et aux soins palliatifs ?

L'éthique apparaît ainsi comme une nécessité institutionnelle placée sur le même plan que le management et que la prise en charge des patients. S'il s'agit d'une incitation roborative à faire une place à l'éthique dans le système de santé, elle est introduite par une référence juridique, les droits des patients, sujet éthique s'il en est mais qui risque déjà de juger la place de l'éthique dans le système de santé à la manière dont il faudra cocher les cases qui affirmeront la préoccupation de l'institution à montrer combien elle respecte dans moult domaines les droits des patients. Or poser la question de l'éthique dans le système de santé, c'est d'abord définir ce que l'on entend par éthique, ce qui nécessite sans doute de dire d'abord ce qu'elle n'est pas.

L'éthique n'est pas le droit. Certes l'éthique inspire la loi et la Loi tient à exciper de son inspiration éthique. Mais la loi est la manière réglementaire d'interpréter les principes qui guident la réflexion éthique, et notamment le principe d'autonomie, en déclinant des droits que la République estime voir reconnus aux patients et plus généralement aux usagers du système de santé. Que l'institution démontre combien elle a respecté les droits des malades, qu'elle affiche ses performances dans l'organisation de consultations d'annonce, dans le nombre de personnes de confiance désignées lors de l'admission ou encore du nombre de formulaires déclinant des « directives anticipées », voire dans la distribution de réglottes d'évaluation de la douleur, suffit-il à attester de la place qu'elle accorde à l'éthique ? Et on pourrait multiplier ces interrogations dans le domaine des bonnes pratiques, de la qualité des soins, de la qualité de l'information médicale². Faut-il limiter l'éthique à une déclinaison d'exigences à l'égard des personnels de santé ? On serait plutôt là dans le domaine de la norme, assortie d'une démarche qualicienne, guidée par la boussole de la réglementation, le cap mis sur la certification par la Haute Autorité de Santé créée en 2004 et qui avait succédé à l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'évaluation en Santé).

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Pr. Roger GIL, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine-site de Poitiers



Les dernières publications de la collection « Chemins d'Éthique » des Presses universitaires de Strasbourg.

[La vulnérabilité au prisme du monde technologique.](#) Enjeux éthiques

Par Talitha Cooreman-Guittin, Marie-Jo Thiel

Les auteurs de cet ouvrage interrogent la notion de vulnérabilité à partir des lieux différents où elle s'exprime. Ils le font dans une perspective éthique interdisciplinaire.

[La condition des « nomades ».](#) De l'internement à la question de l'hospitalité

Par Cathy Leblanc, Jean-François Petit, Fred Poché

Les auteurs de cet ouvrage – principalement des historiens et des philosophes européens – proposent une analyse des logiques qui conduisirent à l'internement puis à la déportation de nombreux « nomades », dans les années 1940, à travers toute l'Europe.

[Peuple et populisme, identité et nation.](#) Quelle contribution à la paix ? Quelles perspectives européennes ?

Par Paul H. Dembinski, Marc Feix, Marie-Jo Thiel

[Colère, indignation, engagement.](#) Formes contemporaines de citoyenneté

Par Frédéric Rognon

Comment convertir la colère en indignation, et l'indignation en engagement citoyen ? Comment la pure protestation peut-elle évoluer vers d'autres possibles ? Les auteurs de ce volume explorent la dialectique entre colère, indignation et engagement, dans une perspective interdisciplinaire.

[L'argumentation éthique.](#) Hommage à René Heyer

Par Marc Feix

Comment envisager l'argumentation éthique dans une société et une époque qui ne permettent plus le consensus éthique, moral ou social ? Le présent volume d'hommage s'attache à refléter la riche carrière universitaire du doyen René Heyer, professeur d'éthique et de théologie morale de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg

[La vulnérabilité au prisme du monde technologique](#)

Par Marie-Jo Thiel et Talitha Cooreman-Guittin (dir), La vulnérabilité au prisme du monde technologique. Enjeux éthiques, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg - Collection Chemins d'éthique, 2020.

La notion de « vulnérabilité » est apparue ces trente dernières années comme un concept clé pour comprendre notre monde complexe. Dans le paysage académique, on parle de vulnérabilité dans la quasi-totalité des disciplines : en économie, sociologie, médecine, droit, politique, technologie, philosophie, éthique ou encore théologie.

NOUVEAU :

● **Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann (dir.), *Abus sexuels : écouter, enquêter, prévenir* (450 pages, 26 contributions)**

L'ouvrage publie les actes des journées internationales d'éthiques de mars 2020 et juin 2021 : voir sur le site du CEERE : <http://ethique.unistra.fr/journees-internationales-detudes/>

Un ouvrage essentiel et unique par son contenu en francophonie : Voyez le sommaire en ligne sur notre site !

Les agressions sexuelles, les abus de pouvoir, l'emprise sur un mineur ou une personne vulnérable ont souvent des conséquences dramatiques, surtout si la parole n'a pas été entendue dans l'immédiat. L'ouvrage examine le traumatisme des victimes et explore toute la chaîne médicale et juridique, depuis le signalement, l'enquête de police, l'écoute des mineurs, jusqu'à la condamnation éventuelle de l'auteur de ces violences et les possibilités de prise en charge. Il donne aussi la parole à des théologiens et des canonistes, en France, au Luxembourg, en Allemagne et au Canada. Cette réflexion de grande qualité, unique en son genre, contribue à une vigilance accrue.

L'ouvrage est accessible directement aux PUS en vous adressant à Mme Paula WEIL DA GRAÇA (paula.weil@unistra.fr) ou via les diffuseurs habituels (comptoir des Presses universitaires et autres libraires).

● **6^e édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique**

La 6^e édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique, initialement prévue en 2020, a lieu cette année 2022 sous le Haut patronage du [Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation](#), en partenariat avec le [Conservatoire national des arts et métiers](#), l'[Institut Mines Télécom-Business School](#), le [centre européen d'enseignement et de recherche en éthique](#) et le magazine [Sciences humaines](#). Le professeur Didier Sicard, président d'honneur du Comité consultatif national d'éthique, en préside le jury depuis sa première édition.

Les ouvrages de recherche en éthique et d'enseignement de l'éthique publiés entre janvier 2020 et juin 2022 sont l'objet du concours doté d'un prix de 2000 € dans chacune de ces catégories.

Postulez !

[Pour en savoir plus](#)

3

ÉTHIQUE ET COVID

Crise sanitaire en temps de COVID - Retour et prospective éthiques :

par le Pr Roger Gil à l'ERENA

Le passe sanitaire : une tempête éthique dans un verre d'eau face à l'injustice faite à nombre de familles et résidents d'eypad : https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/pass-sanitaire_2834.html - **Billet Éthique du 8 Juin 2021**

[Billet Ethique du 28 Janvier 2022](#)

Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – depuis le Mardi 8 Septembre 2020, puis tous les 2^e Mardi du Mois.

Prochaine émission : Mardi 10 mai 2022 : Spiritualités et religions à l'heure du Covid

Durée émission : 28 min - <https://rcf.fr/culture-et-societe/eureka?episode=151964>

Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

Sujet du 12 avril 2022 : Covid-19 et équilibre psychique

<https://rcf.fr/articles/culture-et-societe/covid19-et-equilibre-psychique>

Différentes enquêtes ont montré l'impact de la pandémie et de sa gestion sur la santé mentale de bien des personnes avec décompensation de certaines pathologies psychiatriques, explosion des états anxio-dépressifs, en particulier parmi les personnes les plus fragiles.

Qu'avons-nous appris de ces observations sur le plan médical, psychiatrique, mais aussi social, politique, économique, juridique, humain? Qu'avons-nous appris en termes de prévention, traitement? Qu'avons-nous découvert positivement de l'équilibre psychique et des ressources (culturelles, spirituelles) pouvant y contribuer?

Webinaire " Que sont devenus les droits du malade en temps de Covid ? "

Diffusé le 20 Mai – Replay : 1 heure 26 - <https://www.youtube.com/watch?v=0gxPk9BwTSw>

Info : <https://poitiers.espace-ethique-na.fr/>

Information : Retour et prospective éthiques

Laurence GATTI, Maître de conférence à la faculté de droit de Poitiers, y aborde les questionnements posés par la pandémie et par sa gestion quant aux droits du malade et à l'exercice des libertés, par exemple celle d'aller et venir, la visite en établissement, la vaccination...

L'Institut Covid-19 Ad Memoriam lance sa plateforme de témoignages : "Histoires de crise"

Créé dès le début de la pandémie par l'anthropologue Laëticia Atlani-Duault, l'Institut Covid-19 Ad Memoriam se donne pour mission de collecter, archiver et analyser les traces et mémoires de la pandémie.

Avec le lancement d'Histoires de crise, l'Institut franchit une étape majeure de son projet : la création d'un espace de témoignages où chacune, chacun, quelles que soient ses expériences, peut venir raconter son vécu du Covid-19. Histoires de crise est une plateforme numérique de collecte de témoignages qui a vocation à accueillir les récits des vécus de la pandémie. Il s'agit ici de nos histoires personnelles, mais aussi de notre histoire collective. **Raconter ces instants de vie, heureux comme tristes, étonnants comme attendus, anodins ou surprenants...** Ainsi se construira une mémoire collective de la pandémie. Nous vous invitons à venir témoigner et raconter votre ou vos histoires, en choisissant le format qui vous convient le mieux.

Une semaine après son lancement, Histoires de crise accueille déjà près de **200 témoignages** sous forme de récits, poèmes, photographies, BD ou dessins... Venez ajouter le vôtre en cliquant ici !

N'hésitez pas à suivre l'activité de l'Institut sur :

Twitter : <https://twitter.com/covidadmemoriam>

Instagram : <https://www.instagram.com/covid19admemoriam/?hl=fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/institut-covid-19-ad-memoriam>



Festival de théories du complot pendant la pandémie de coronavirus en 2020-2021 : un regard de la psychologie, par Pascal Wagner-Egger

Pascal Wagner-Egger est enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'Université de Fribourg (Suisse), et l'auteur de *Psychologie des croyances aux théories du complot : Le bruit de la conspiration*, aux Presses Universitaires de Grenoble (2021). Il est également conseiller scientifique pour la Swiss National COVID-19 Science Task Force (<https://scicetaskforce.ch/fr/page-daccueil/>).

Il a donné une conférence qui est à présent sur podunistra: <https://pod.unistra.fr/video/45847-seminaire-covid-conference-wagner/> Cette conférence a été donnée dans le cadre du séminaire COVID tenu à l'IRCAD le 17 novembre 2021 et a été co-organisée par la Maison pour la Science en Alsace et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg.



LA GAZETTE DE L'ÉTHIQUE ANIMALE

Le transport des animaux vivants est-il bienveillant ?

L'organisation *Convergence Animal Politique* met en lien des hommes politiques avec des associations de protection animale. Il y a quelques mois, elles se sont réunies et ont élaboré 22 mesures qui ont été présentées aux différents candidats à la présidentielle. Trois d'entre elles concernaient les animaux de rente : l'arrêt de l'élevage en cage, le conditionnement des aides de l'état selon les pratiques du bien-être animal, la fin des longs transports d'animaux vivants ainsi que les importations de pays ne respectant pas les normes d'élevage européen.

La France transporte chaque année dans l'Union Européenne 100 millions d'animaux de rente et reste le plus gros exportateur vers des pays tiers d'animaux vivants, par la route ou par voie ferrée, aérienne ou maritime (20 millions de volailles, 155 millions de bétail). Les animaux sont déplacés à des fins de reproduction, d'engraissement ou d'abattage. Seul le règlement européen n°1/2005 du conseil européen du 22/12/2004 encadre le transport des animaux sur le sol européen et en dehors. Son article 3 stipule : « Nul ne transporte ou ne fait transporter des animaux dans des conditions telles qu'ils risquent d'être blessés ou de subir des souffrances inutiles ». Le transporteur doit être agréé, ses véhicules adaptés, l'abreuvement et le fourrage assurés en cours de voyage, les chauffeurs formés au transport d'animaux vivants, les temps de trajet et de repos consignés dans un carnet de route surtout si la durée excède 8 heures. Des contrôles sont possibles durant le trajet et des sanctions émises en cas de non-respect du règlement mais elles sont peu dissuasives. Chaque espèce a son propre guide pratique (non contraignant) et chaque animal doit être apte au transport (art R214-52 du code rural) en obtenant son CIV (certificat information vétérinaire) avant de monter dans le véhicule. Le transporteur est en principe responsable des incidents sur le parcours et jusqu'à destination.

Pourtant des scandales récurrents ponctuent l'actualité : un bateau a mis plus de 15 jours pour rallier le Portugal à la Jordanie, 14 400 moutons exportés de Roumanie vers l'Arabie Saoudite sont morts en 2019, ainsi que 3000 bovins partis d'Espagne en 2020. En cause le dépassement des temps de transport maximum autorisés avant repos, le transport d'animaux inaptes, les conditions préconisées non respectées, la surpopulation, l'absence de dispositifs adéquats d'abreuvement, le manque de contrôles ou des carnets de route irréalistes pourtant validés, les blocages des animaux aux frontières sans zones de repos. Ces anomalies sont exacerbées lors de transports longue distance (TLD) effectués par des firmes étrangères utilisant l'exception du travail détaché à moindre coût ou quand les pays tiers sont insensibles au bien-être animal.

Suite au rapport de la commission d'enquête parlementaire pour améliorer le transport des animaux de rente, le parlement européen a voté le 20/01/22 : la limitation des temps de trajet, l'accroissement du confort des animaux et le contrôle de façon plus stricte des exportations qui ne seront autorisées que si les normes européennes de bien-être sont respectées. Est préconisé l'emploi de caméras pour surveiller les phases de chargement et déchargement des animaux. Est encouragé le transport de carcasses ou d'embryons et semences plutôt que d'animaux vivants. L'avis de l'académie vétérinaire du 24/02/22 sur le transport maritime des animaux vivants exportés dans les pays tiers demande l'agrément des navires bétailiers, l'enregistrement des conditions de transport, la géolocalisation des navires, la présence d'un vétérinaire à bord.

Les animaux sont des êtres sensibles et non des marchandises soumises au seul principe de la libre circulation et du moindre coût. Alors pourquoi la France abat-elle des porcs en Allemagne ? Engraisse-t-elle des veaux en Italie ? Importe-t-elle des bœufs d'Argentine et lui exporte-t-elle ses charolais ?

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier

5

EN LIGNE/ONLINE

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Depuis le 26 octobre 2020, sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace.

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2022 sur le thème « Jeux d'enfants » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>

Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detolitha>

Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

L'éthique avant tout - Émission Témoins sur RCF Présentée par Laetitia Forgeot d'Arc. Invitée : Marie-Jo Thiel, mardi 29 août 2021 - Durée émission : 25 min <https://rcf.fr/spiritualite/temoins-de-la-foi/marie-jo-thiel-l-ethique-avant-tout>

Réinventer la démocratie en santé : Sortie du rapport de l'enquête "Refonder ensemble la démocratie en santé" et invitation aux webinaires

20 ans après le vote de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ne convient-il pas de repenser la démocratie en santé ? En mars 2022, nous lançons dans le cadre d'événements publics une consultation qui aboutira en juin 2022 à la publication d'une résolution « Réinventer ensemble la démocratie en santé ». [Rapport](#) et [Programme](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

AGENDA

[Lundi 2](#) – Soirée Santé au CHU de Bordeaux

Thème : Covid-19, le jour d'après ?

Lieu et Horaire : à 18h, CHU de Bordeaux, et en ligne

[Mardi 3](#) – Conférence débat du Cercle Catholique de Lausanne

Thème : Les abus dans l'Eglise : Quelles causes ? Quels remèdes ? par Marie-Jo Thiel

Lieu & Horaire : à 19h, rue Pré-du-Marché 6 à Lausanne

[Mardi 3](#) – Cycle de Webinaire de l'EREGE

Thème : Les lois Bioéthique

Lieu & Horaire : à 14h, séminaire en visioconférence

[Mercredi 4](#) - Journée de formation CCRFE à Fribourg (Suisse)

Thème : La crise des abus : un temps pour changer les relations ecclésiales, par Marie-Jo Thiel

Lieu & Horaire : 9-17H au CCRFE, 11 Rue de l'hôpital - 1700 Fribourg

[Mercredi 4](#) – OVO, Où va-t-on ?

Thème : Transhumanisme, les conséquences sociétales des nouvelles technologies, et leur impact sur la sphère privée.

Lieu & Horaire : à 20H, Le Point d'eau 17, allée René Cassin 67540 Ostwald

[Mercredi 4](#) – ITI LETHICA Conférence

Thème : Le triage en temps de guerre et de pandémie avec [Raphaël Pitti](#)

Lieu & Horaire : à 17h, MISHA Strasbourg

[Lundi 9](#) – L'éthique sexuelle conférence

Thème : L'éthique sexuelle : une question sociale : sexualité, relations, société avec Catherine Fino, Jacques de Longeaux, Bruno Saintot

Lieu & Horaire : à 19h30 séminaire en hybride, Collège des Bernardins (20 Rue de Poissy, 75005 Paris)

[Lundi 23](#) – Colloque LETHICA

Thème : "Jean-Marie Apostolidès : vivre, écrire, penser les révolutions morales, d'hier à demain"

Lieu & Horaire : à 13h30, 5 allée du Général Rouvillois - 67083 Strasbourg

[Mercredi 25](#) – Conférence internationale CPCS

Thème : La dernière révision de la loi de bioéthique par Karine Lefevre, Anne-Julie Fattet et Anne Gilson

Lieu & Horaires : à 18h, Webinaire en visioconférence

[Mercredi 25-28](#) – Colloque international du Centre de protection des mineurs et des personnes vulnérables à l'Université d'Ottawa

Thème : La vulnérabilité aux abus et l'Eglise catholique

Lieu et Horaire : Sur le campus de l'Université d'Ottawa (Canada) et en ligne.

[Mardi 31](#) – Droits de l'homme et biomédecine - Séminaire du Conseil de l'Europe

Thème : Séminaire sur l'intervention précoce auprès des enfants intersexes

Lieu et Horaire : à 17h, séminaire en ligne

MASTER ETHIQUE

Vous êtes étudiants, enseignants, responsables scolarité, professionnels dans divers domaines tel que la santé, le secteur animal ou bien dans le droit, venez découvrir notre Master Ethique, pour vous-même ou quelqu'un de votre entourage personnel ou professionnel.

[Descriptif de la formation](#)

INSCRIPTION EN MASTER ETHIQUE

Inscriptions au Master Éthique :

- Pour les candidats venant de France sur **e-candidat** (www.ecandidat.unistra.fr), **de fin Mars à Début Juin 2022**

- Pour les candidats venant de l'étranger via **Campus**

France (www.campusfrance.org.fr) **jusqu'au 11 Mars**

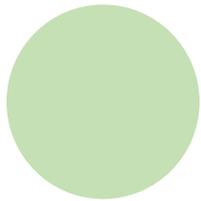
Notre Master porté par le CEERE (Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Éthique) est **interdisciplinaire**, et focalise son enseignement et sa recherche autour de l'Éthique sous différentes disciplines (Médecine, Droit, Théologie, Sciences de la vie, Sociologie, Ethnologie, Économie). Il comprend différents parcours dont Éthique et gérontologie, et une spécialisation en Éthique et animal

Nouveauté 2022-2023 : un parcours International « Interdisciplinary Ethics » (trilingue FR/DE/EN)

En lien et avec le soutien de EUCOR-Le Campus européen, ce parcours initié par les Universités de Strasbourg et de Fribourg-en-Brisgau (De) insistera de façon renforcée sur la compétence de l'argumentation interculturelle. Des séminaires internationaux seront prévus pour cela, et les cours auront lieu sur les sites universitaires concernés. Descriptif et prérequis à télécharger sur le site du CEERE : <http://ethique.unistra.fr/master-ethique/nouveau-master-international-dethique-interdisciplinaire-a-strasbourg/>).

Plus d'information sur notre site : www.ethique.unistra.fr

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : ceere@unistra.fr ou l.cordazzo@unistra.fr



CHAIRE INTERNATIONALE SOCIÉTÉS INCLUSIVES ET AVANCÉE EN ÂGE

Qu'il s'agisse des grands principes politiques, philosophiques, sociologiques, économiques ou juridiques, la Chaire propose d'observer ce qui participe de l'inclusion ou de l'exclusion des individus ou des groupes du seul fait de leur avancée en âge. Il s'agit de comprendre comment ces processus se traduisent de manière explicite ou implicite dans la conduite des politiques publiques, dans les dispositifs d'intervention, dans les pratiques professionnelles, mais aussi dans les interactions quotidiennes plus ordinaires où la culture des âges n'est pas toujours neutre. Une attention particulière sera portée aux phénomènes d'âgisme dans toutes ses dimensions.

Les phénomènes d'exclusion du fait de l'avancée en âge marquent des pans entiers de la vie sociale jusqu'à stigmatiser certaines catégories de population dans différents domaines du parcours de vie comme l'emploi (chômage des seniors), la santé, l'accès à la vie sociale, politique et culturelle, et jusqu'à la vie intime.

L'inclusivité des sociétés interroge également les modèles d'inclusion par le maintien et la transformation de rôles sociaux et leur reconnaissance tout au long de la vie pour éviter les formes de relégation et de « mort sociale ».

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

CONTACT

Jean-Philippe Viriot Durandal (Responsable) : viriot2@univ-lorraine.fr

Catherine Raban catherine.raban@univ-lorraine.fr

Radoslav Gruev radoslav.gruev@univ-lorraine.fr



APPEL À TÉMOINS - INCESTE

La Commission Inceste lance son appel à témoins

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites sur mineurs, dont l'association [Face à l'inceste](#) fait partie, lance un appel à témoins pour toutes les victimes et leurs proches. Nous vous invitons à y répondre massivement pour faire entendre notre voix. Les survivantes et survivants ont enfin la parole.

Qui peut témoigner ?

Tous les adultes ayant subi l'inceste ou d'autres violences sexuelles pendant l'enfance peuvent témoigner. Ainsi que les proches des victimes (parents, enfants, conjoints).

Comment témoigner ?

1. En répondant au questionnaire en ligne sur le site ciivise.fr
2. En appelant le **0 805 802 804** (anonyme et gratuit) de 10 h à 19 h du lundi au vendredi
3. En envoyant votre témoignage par email ou par la poste

Encore un appel à témoins... pour quoi faire ?

Isabelle Aubry, notre présidente, est une des 20 membres permanents de cette Commission instaurée par Adrien Taquet en mars 2021, et codirigée par Edouard Durand (juge des enfants) Nathalie Mathieu (directrice de la maison du Docteur Bru à Agen).

Cette commission va durer deux ans et réunit des professionnels (santé, police, justice, travailleurs sociaux), des victimes et des personnalités du monde associatif. Dotée de moyens importants, cette commission va orienter les politiques publiques de prévention. On ne peut pas encore prédire l'impact qu'elle aura en termes de résultats concrets. Mais c'est une occasion privilégiée, historique, de faire entendre notre voix.

Aussi nous vous invitons à témoigner massivement et à transmettre cet appel à témoins autour de vous.

Pour l'enfance, combattons le silence !

7

APPEL À CONTRIBUTIONS

Enhancing dialogue to bridge the gaps in Bioethics

The 2022 Annual Conference of the European Association of Centres of Medical Ethics (EACME) will be held at the University of Insubria in Varese (Italy).

Fifty years after the publication of the well-known 1971 book *Bioethics: Bridge to the Future* by Van Rensselaer Potter, and the foundation of the Kennedy Institute of Ethics, the main aim of the 38th EACME Annual Conference in Varese (Italy) is to reflect upon the theme of dialogue as a bridge to overriding gaps in bioethics. Such gaps are even more evident after the Covid-19 pandemic. The emergency has underlined the great need for bioethical reflections, yet at the same time it has highlighted how difficult it is for bioethicists to significantly affect the public debate. In other words, bioethics has not been as *effective* as we would have liked. These aspects prompt us to reflect on the very roots of our field, facing both old and new challenges.

More information : <https://eacmeweb.com/events/>

Deadline : 2nd, May 2022

Summer Course, Ethics in Dementia Care

The number of persons with dementia will rise considerably in the years to come. The increasing prevalence of dementia and the treatment and care for people with dementia present a myriad of important ethical questions and responsibilities. What do we think of the quality of life of people with dementia and of their subsequent end of life? What are the opinions about vulnerability and dignity in case of dementia? What do we consider to be 'good care' and 'a good death' for persons with dementia? The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organizational ethical approaches to dementia care. More specifically, the aims of this course are: (1) To analyse fundamental notions that occupy central stage in the field of dementia care ethics (i.e. various notions of care, the human person, vulnerability, and dignity). As such, extensive understanding will be provided into the philosophical and ethical foundations of dementia care practices. (2) To educate participants on a range of ethical topics that figure largely in contemporary debates on dementia care, namely, use of electronic tracking devices, use of robotics, dealing with sexual expression, advance care planning, euthanasia and other end-of-life issues. These topics will be explored from philosophical-ethical and empirical-ethical perspectives. (3) To introduce participants into a variety of stakeholders' perspectives on ethics in dementia care: patients, relatives, nurses, physicians, institutional managers, and society as a whole. (4) To establish exchange among national and international experts with respect to ethics in dementia care.

More information : [https://www.kuleuven.be/english/summer-schools/ethics-in-dementiacare-8th-edition-2022/ethics in dementia care](https://www.kuleuven.be/english/summer-schools/ethics-in-dementiacare-8th-edition-2022/ethics%20in%20dementia%20care)

Deadline : 15th, May 2022

Journée Thématique : Consentement «libre et éclairé ». Consentir à quoi, pourquoi, comment ?

En imposant l'obtention d'un consentement explicite de la part du patient avant tout acte de soin, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé [1] (dite loi Kouchner) a profondément modifié la forme de la relation soignant-soigné et lui a donné une dimension plus contractuelle. Vingt ans après sa promulgation, ses modalités d'application ont été déclinées par les conseils de l'ordre des professionnels de santé, par les sociétés savantes soignantes et ont été intégrées aux pratiques professionnelles sans grandes difficultés, dès lors qu'il n'y a aucun doute sur la volonté du patient et sur sa capacité à faire ses choix.

Pour autant, certains points de cette loi sont encore un sujet de questionnement pour les professionnels de santé, les étudiants en soin et les usagers eux-mêmes. La relation soignant-soigné conserve encore ses mystères et ses particularités. A l'occasion de cet anniversaire, la journée thématique 2022 de l'EEHU sera consacrée à la notion de consentement aux soins.

More information : <https://www.eehu-lille.fr/journees-eehu/journees-thematiques/2022-consentement-libre-et-eclairer-consentir-a-quoi-pourquoi-et-comment/>

Deadline : 9th, September 2022

8

L'ASSOCIATION DES AMIS DU MASTER ÉTHIQUE DE STRASBOURG

L'**AAMES** a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « **Mois de l'Autre** » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action annuelle qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également **des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte.**



9

SOUTENEZ L'ÉTHIQUE, SOUTENEZ-NOUS

Et payer moins d'impôts !

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

DIVERS

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

Toute bonne volonté est bienvenue !